

## POUR UN GOLFE QUI BOUGE

### La dynamique de prospérité

Tout le monde parle de croissance économique mais personne ne parle de comment initier cette relance de l'économie pour stimuler la croissance économique. JANUS ose le faire ! JANUS vous propose des pistes que les instances de la communauté de communes du Golfe devraient explorer.

Une gouvernance à évidemment une responsabilité sur la dynamique de prospérité de son territoire.

Le territoire du Golfe de Saint-Tropez peut renouer avec la réussite économique et sociale à condition d'avoir une gouvernance communautaire qui fasse des choix audacieux et visionnaires. Des choix permettant d'avoir des leviers d'action sur notre propre destinée, sur notre propre avenir économique.

La situation actuelle découle entre autres par les mauvais choix ou plutôt l'absence de choix de politiques économiques retenus depuis plusieurs mandats. Il devient nécessaire de changer l'état d'esprit du territoire, en considérant que nous sommes responsables de notre propre destin. Ceci ne veut pas dire que l'on fait fi des contraintes extérieures. Au contraire, la nouvelle gouvernance de la communauté de communes les aura parfaitement en tête. Mais dorénavant, elle devra être prête à assumer la compétition beaucoup plus que par le passé. Comment ? En reprenant la main sur les choix d'investissements, d'éducation, de logement, de population, de transports, etc., qui sont de sa seule responsabilité. De ces choix dépendra l'avenir socio-économique du territoire. C'est ici que doit s'opérer la dimension visionnaire ou prospective de la gouvernance... CQFD !

Au vu de ce qui a été fait par le passé et dans le temps présent, j'ai le regret d'être persuadé que nos gouvernants actuels, hormis un ou deux, ne sont que de simples gestionnaires-comptables qui non malheureusement pas la faculté d'être des maires stratèges qui augurent, qui conjecturent sur l'avenir ! Nos élus sont « myopes », anachroniques et frileux !!! Je persiste et signe... Là-dessus, JANUS Craint dégun ! Quel est l' élu qui peut me prouver le contraire mis à part le maire de la Croix-Valmer qui est le moins pire de tous !!!

### NDLR

: Si nous pouvions voter pour le président de l'intercommunalité, JANUS voterait pour le maire de la Croix-Valmer qui est le seul maire dans le Golfe à agir localement en pensant globalement et à agir aujourd'hui en pensant à demain... D'ailleurs, les autres maires devraient en prendre de la graine !

Il y a des maires qui sont dans le train du changement comme le maire de la Croix-Valmer et il y a les autres qui regardent béatement ce train passer... Cherchez l'erreur !

Un des choix prioritaires pour les vingt ans à venir sera la mise en œuvre d'un réseau de transport en commun interquartiers dans chaque commune et un réseau de transport en commun intercommunal coordonné entre 6 boucles. Les 6 boucles étant :

1 Sainte-Maxime – le Plan de la Tour – Grimaud – la Garde-Freinet

- 2 la Garde-Freinet – Grimaud – Cogolin – la Môle
- 3 la Môle – le Rayol – Cavalaire – la Croix-Valmer – Cogolin – la Môle
- 4 Cogolin – Saint-Tropez – Ramatuelle – Gassin – Cogolin
- 5 Saint-Tropez – Ramatuelle – la Croix-Valmer – Cavalaire – le Rayol – Cavalaire – la Croix-Valmer - Gassin – Saint-Tropez
- 6 Saint-Tropez – Cogolin – Grimaud –Sainte-Maxime – Saint-Tropez –

En effet, l'augmentation du coût du poste déplacement dans le budget personnel ou familial mensuel devient de plus en plus conséquent (628€ en moyenne en 2013) et le deviendra de plus en plus, la baisse du pouvoir d'achat, le vieillissement de la population rendront le recours aux transports en commun indispensables. De fait, autant l'anticiper dès à présent en lançant un plan décennal de déplacement urbain et interurbain dès 2014 ! Ce qui pourrait être énorme au plan communal le devient beaucoup moins au niveau intercommunal. Ceci d'autant plus que l'investissement est étalé sur un quinquénat voire une décennie et que si le dossier est bien étudié, il peut y avoir des aides régionales, nationales voire européennes...

La gouvernance communautaire ne doit pas que gérer l'obligatoire, elle doit avoir un réel rôle de décideur politique ! En ce sens, elle doit s'attacher à dessiner un plan business. Celui-ci devra s'appuyer sur un nouveau modèle urbain conciliant densité, qualité de vie et préservation de l'environnement, un modèle mettant tous les lieux « stratégiques » d'une commune à portée de foulée pédestre et en interrelation internet. On peut présumer qu'en 2040, un enfant sur deux vivra dans les banlieues des cinq ou six plus grandes villes de France. Pour plusieurs raisons :

- 1) Parce que la crise financière est loin d'être terminée et qu'une éventuelle reprise économique réelle et durable n'est pas prévue avant une décennie, confère le site économique n° 1 français.
- 2) Pour la raison économique qui induira que pour dépenser moins d'argent dans le transport, les travailleurs se rapprocheront de leur lieu de travail et préféreront les villes ayant un bon réseau de transports en commun.
- 3) Parce que la natalité, se sera effondrée dans les zones rurales. Les couples estimant qu'ils n'ont plus les moyens suffisants pour élever plusieurs enfants.
- 4) Parce qu'il est aussi probable que la richesse produite stagnera, car elle sera principalement constituée de services.
- 5) Parce que si la population n'augmente plus ou nettement moins dès 2025-2030, les prix de l'immobilier vont commencer à redescendre (sauf dans les zones côtières qui devraient se développer), et le secteur du bâtiment devrait perdre lui aussi du terrain.

Si la gouvernance communautaire tient compte de tous ces signaux prédictifs et si elle voit le grand champ des possibles qu'offre le nouveau mode sociétal qui s'installe, elle peut être capable de relever le défi de ces prochaines années en réorientant ses choix politiques. La condition sine qua non est qu'il y ait une exceptionnelle mobilisation de moyens et une coordination parfaite entre les différents acteurs économiques, publics et privés. Ce que JANUS appelle le partenariat public/privé ou le principe « un pour tous et tous pour un » !

Voici les domaines à prioriser dans les années à venir :

- Les transports en commun
- la mise en place d'un réseau internet avec plateformes web intercommunales
- une priorisation environnementale pour tous les projets : normes HQE, photovoltaïque, voitures électriques, bateaux navettes prodéveloppement durable transgolfe, citernes de récupération d'eau pour les jardins publics, choix de nouvelles essences adaptées à la sécheresse, projet natura 2000, mise en valeur de la forêt avec des circuits de randonnées botaniques pédagogiques, etc.
- mise en valeur du tourisme vert
- priorisation des seniors : construction de foyers de logements pour personnes âgées valides (à l'exemple du ray dou souleou à le Pradet), service d'aide au déplacement accompagné, mise en place d'un service de déplacement intercommunal pour les personnes âgées et handicapés à l'image du service existant à Toulon, construction de lotissements pour seniors de petit appartements de plein pied avec gardiennage, foyer, jardin, espace boules, etc., prise en compte de la nécessité de développer les animations culturelles ciblées sur le troisième âge valide.
- priorisation de l'action jeunesse : création de lieu de répétition pour les orchestres, création de maisons des jeunes et de la solidarité, création de conseils municipaux des jeunes, création d'un pôle interactif pour les jeunes autour de projets commun professionnels permettant de développer formation, création, cohésion à travers la motivation et l'implication.

Comme JANUS l'a déjà dit, tout cela ne va pas être réalisé en une année ni deux ni trois.

Les propositions que fait JANUS ne sont que des directions, des orientations que devrait donner la gouvernance communautaire à son action intercommunale ainsi que les différentes gouvernances communales à leur propre action.

Ces propositions sont à l'image de : agir local en pensant global et agir aujourd'hui en pensant à demain !

Une fois encore, ces propositions tiennent compte des quatre maîtres-mots : cohérence, interactivité, synergie et interrelation.

Si la gouvernance communautaire comprend les fortes retombées potentielles qu'il y aura en investissant dans ces domaines, elle créera une dynamique de prospérité. En effet, à partir des axes précités, la gouvernance communautaire, secondée par les différentes gouvernances locales, peut initier un esprit battant à son action. La lisibilité et la visibilité à long terme permettront aux diverses entreprises locales d'échafauder des stratégies de développement donc d'investissements et/ou de reconversion plus optimistes donc plus ambitieuses.

Les directions proposées par JANUS ont le potentiel de relancer l'économie locale à l'année et non pas que de façon saisonnière. En effet, elles ne considèrent pas le tourisme comme une fin en soi mais comme un bras de levier d'une économie locale au service du « mieux vivre ensemble dans le Golfe demain »... CQFD !!!

Le monde bouge et la société change. Nous devons donc changer notre façon de penser la vie, notre vie et l'économie.

En lançant des projets communs dans les orientations, les directions, jusqu'à présent

délaissées et inexploitées, en pensant ces projets communs de manière cohérente, interactive, synergiques, interrelationnelle et intergénérationnelle, tels que le propose JANUS, la communauté de communes et les douze communes auront une action intelligente car économique, sociale et solidaire au service de la population autochtone ... CQFD !!!

Les nouvelles orientations qui sont plus que délaissées et inexploitées aujourd'hui deviendront demain un véritable moteur économique ! Pourquoi ? Tout bonnement parce que la société avance inexorablement et inéluctablement vers un mode de vie paradoxal : Communiquer et commercer avec le monde entier alors que nous aurons un mode de vie de plus en plus de proximité.

Il est bien plus que probable que la société va se repositionner sur des principes de fonctionnement fondamentaux tels que ceux du début du XXe siècle, avant l'avènement de la société de consommation, mais avec les moyens modernes. JANUS veut dire des principes de vie plus solidaires et humanistes : plus de proximité, d'entraide, de troc (S.E.I.), de cohésion sociale, de mutualisation, de simplicité, de convivialité, d'humanité...

En ayant des actions et des projets s'inspirant des principes de JANUS :

- « Un pour tous et tous pour un » ou le partenariat public/privé
- La perle et le collier, agir local en pensant global
- Anticiper les besoins de demain, agir aujourd'hui en pensant à demain
- Repenser le tourisme
- Initier de nouveaux champs des possibles (développement durable, e-commerce, réseaux et sites internet, tourisme vert, métiers de la mer)

la communauté de communes provoquera une dynamique de prospérité qui profitera non plus à quelques uns (le chacun pour soi) mais qui profitera au plus grand nombre ! Ainsi, la population deviendra beaucoup moins dépendante du tourisme en même temps que le tourisme sera beaucoup plus au service de la population... CQFD ! JANUS appelle ça faire des investissements humanistes car ils sont utiles à la population autochtone, tant d'un point de vue économique que social.

N'oubliez pas qu'il est bon de faire le grand nettoyage du printemps pour enlever la poussière, pour chasser l'air confiné et le remplacer par l'air frais et vivifiant de la nature qui s'éveille, forte, vivace et pleine de nouveaux fruits vitaux et roboratifs ! Les prochaines échéances électorales locales se dérouleront au printemps... À chacun de comprendre ce qui n'est pas du tout sous-entendu... CQFD !

**FAISONS CAP VERS L'AUDACE**

**JANUS**